

Le billet du jury

Après avoir finalisé les travaux conduisant à l'élaboration du palmarès 2017 du concours littéraire de la Société des poètes et artistes de France, les membres du jury et leurs époux (au singulier) et épouses se sont réunis à Paris le 10 juin dans la convivialité du partage d'un repas, pour un échange informel sur et autour de l'art de l'expression poétique.

Il fut d'abord heureux de constater que des cultures, des sensibilités très différentes se rejoignent et se complètent dans un regard très ouvert sur le vaste domaine de cet art. Ce qui nous a particulièrement intéressé, ce sont les constats que nous avons pu faire à la lecture des recueils et tapuscrits des candidats et par suite les propositions que nous pourrions amener pour leur éviter certains écueils en affinant en même temps nos propres critères d'évaluation.

En effet, dans notre esprit, si le travail d'un jury a et doit garder un caractère discrétionnaire, cette assemblée n'est pas assimilable à un tribunal, et la subjectivité y garde bien entendu toute sa part. Toutefois, réduire la vision de son activité à la lecture et au classement des contributions serait dommage et, pour une part, dommageable. Une part de sa mission consiste bien à nos yeux à nous mettre au service des candidats et les moyens pour le faire, indépendamment de l'aide dans la constitution des dossiers d'inscription, de compréhension de certaines dispositions, des attitudes de bienveillance, de l'attachement à une recherche de l'équité, demeurent réduits, bien trop réduits.

Le seul fait de lire les textes qui nous sont transmis ouvre déjà une relation dans la mesure où leurs auteurs nous offrent une part de leur intimité. Il ne peut donc pas s'agir d'une analyse mécanique et c'est bien la qualité poétique globale où fond et forme s'assemblent en harmonie qui emportera la décision finale. Devant une faute de forme ou de syntaxe, combien de fois nous disons-nous : quel dommage ! C'est bête ! Selon la fréquence, cela coûte une place, ou deux ou trois etc. dans le classement.

Ainsi nous avons donc déjà échangé sur les erreurs les plus fréquentes qui nous sont apparues et sur les premiers conseils que nous pourrions donner.

Tout d'abord, si un candidat précise écrire en forme classique, attention ! Il y a alors lieu d'étudier avec soin les règles de prosodie ! Vous trouverez sur le Net de nombreux traités dont certains demeurent très abordables et ne donnent pas de la poésie une idée de mécanique aux innombrables rouages. Un des principaux dangers de cette forme tient dans l'inclination à rechercher parfois une perfection de la forme qui finit par tiédir ou même éteindre le feu du fond. Une poésie de forme parfaite qui ne laisse pas de trace au niveau intérieur n'est pas assimilable à une véritable poésie dans l'esprit de cet Art, mais plutôt à un jeu de lettres.

Toujours pour les amateurs de classique, attention aux diérèses, qui sont donc obligatoires sauf exceptions prévues par les tables des diphtongues. Leur abus finit par rendre la musique disharmonieuse, particulièrement pour les sons en ion qui peuvent parfois donner l'impression de tournures désuètes sinon pédantes. De même l'utilisation de mots « cheville » dont on sent qu'ils sont choisis pour amener la rime desservent l'auteur. Enfin l'abus de mots peu usités, notamment ceux empruntés à la mythologie et à des cultures étrangères peuvent arrêter le lecteur dans son élan en l'obligeant à changer de niveau, de la sensation à la réflexion. Nous avons également constaté que le poète pouvait se laisser surprendre en oubliant en chemin la règle du « e muet » qui doit entraîner une élision.

Pour les amateurs de poésie néo classique, discipline proche de la poésie classique, mais qui n'est pas définie d'une façon formelle, nous sommes d'avis qu'il est possible d'admettre toute tolérance qui ne nuit pas à l'harmonie, et notamment la règle de l'interdiction de faire rimer un singulier et un pluriel qui à nos yeux, au-delà de sa désuétude, ne présente absolument aucun intérêt au niveau poétique, la poésie demeurant essentiellement un chant et non une production visuelle. Quid d'ailleurs des terminaisons en « aux ou eaux » ?

En revanche la tolérance ne concerne pas l'obligation d'alternance des rimes masculines et féminines, ni l'harmonie de métrique (rythme des vers en nombre de pieds). En ce qui concerne les diérèses, il convient, pour ne pas surprendre le lecteur par une rupture de rythme, de suivre la même règle au sein d'un même poème, à savoir appliquer ou non la diérèse.

Enfin en ce qui concerne la poésie libre, et j'ai déjà eu l'occasion de l'exprimer dans le précédent billet, la liberté est une réalité difficile à gérer. Le poète se trouve dans ce cas privé des « balises » assez confortables car clairement définies des règles de la métrique et des assonances (rimes) qui produisent à coup sûr, lorsqu'elles sont bien maîtrisées, un effet qui séduit la sensibilité. Il lui faut même éviter les assonances de fin de vers qui peuvent alors s'apparenter à des rimes qui n'ont plus lieu d'être au risque d'introduire un mélange des genres.

Ici, c'est bien le souffle poétique qui se dévoile à nu en jouant sur les métaphores et les formes de syntaxe dont il faut posséder une parfaite maîtrise. Produire pour chaque texte sa propre musique n'a rien d'évident. Ecrire dans ce genre libère de règles connues et praticables mais il en impose en revanche une très difficile : séduire avec l'impalpable.

C'est l'occasion une fois de plus de « tordre le cou » à cette idée qui circule bien dans différents milieux littéraires selon laquelle les jurys récompensent plus volontiers la poésie classique. Nous pouvons vous assurer que c'est tout à fait faux au jury de la SPAF. Nous aimons simplement le « souffle poétique ».

Au terme de cette rencontre, nous proposerons au président de la SPAF plusieurs aménagements du règlement des concours pour l'année à venir, dont un au moins dans le développement de l'esprit d'un service particulier aux candidats.

En attendant la notification du palmarès 2017 qui devrait intervenir à la fin de ce mois ou au début du mois de juillet, nous vous souhaitons de cheminer en poésie, dans l'écrit sans doute, mais déjà dans le regard, sans la douleur qui parfois l'accompagne, bien entendu, même si c'est parfois inévitable :

*« Ses secrets partout qu'il expose
Ce sont des oiseaux déguisés
Son regard embellit les choses
Et les gens prennent pour des roses
La douleur dont il est brisé »*

Louis Aragon. Extrait du poème « Les oiseaux déguisés »

Pour le jury, son président

Gérard DALSTEIN



Les membres du jury avec leurs époux et épouses
A l'arrière plan, à gauche, Pascal LECORDIER et son épouse Sophie
Au centre, Françoise VALIN et derrière elle son époux Daniel
Au premier plan à droite, Michel TOYER et son épouse Nicole
Au premier plan à gauche, Gérard DALSTEIN et son épouse Sylvie